

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Exposition Provinciale de Québec : Circulaire de la Compagnie du chemin de fer de Québec au Lac St-Jean, en faveur des exposants du Lac St-Jean.—L'Hon. M. McShane, ministre de l'agriculture et des Travaux Publics, en visite à la Rivière-Ouelle.—Soirée dramatique et musicale à l'Islet, en faveur d'une bonne œuvre.

Nécrologie : Le Révérend M. F. X. Delâge, ancien curé de l'Islet.

Causerie Agricole : Culture du blé : Engrais et amendements ; choix de la semence ; Age du blé de semence ; changement du blé de semence ; préparation des semences ; le nettoyage et le chaulage.

Sujets divers : L'industrie laitière à l'Exposition Provinciale de Québec.—L'horticulture à l'Exposition Provinciale de Québec ; appel aux horticulteurs du comté de l'Islet, de contribuer, par l'Exposition de leurs produits du verger et du jardinage, à cette Exposition.—Le soin à donner aux poulains.

Choses et autres : Expositions agricoles et industrielles des Sociétés d'agriculture des comtés de Témiscouata et de Kamouraska ; importance pour les cultivateurs de contribuer aux expositions des sociétés d'agriculture, des cercles agricoles et sociétés d'horticulture, et d'aider au plus grand développement de ces associations agricoles.—L'industrie laitière dans le comté de Chicoutimi.

Recettes : Moyen d'arrêter le saignement de nez.—Moyen d'attendrir les jambons les plus vieux et les plus durs.—Manière de conserver pendant longtemps la volaille et le gibier.

Collège de Ste Anne.—La rentrée des élèves aura lieu le jeudi, 1er septembre prochain, à six heures du soir.

C. A. COLLET, Ptro,
DIRECTEUR.

Couvent de Ste Anne de la Pocatière.—La rentrée des pensionnaires de cette institution aura lieu jeudi, le 1er septembre ; le lendemain, la rentrée des élèves quarts-pensionnaires et externes.

REVUE DE LA SEMAINE

Exposition Provinciale de Québec.—Circularie de la Compagnie du chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean, en faveur des exposants du Lac St-Jean.—Les arrangements suivants ont été faits pour la commodité des exposants et autres qui désirent se rendre à l'Exposition Provinciale de Québec :

Les animaux, produits et objets quelconques, destinés à figurer à l'exposition, seront transportés gratuitement aller et retour, du lac St Jean à Québec, par un train spécial qui partira de l'extrémité de la voie ferrée voisine du lac St Jean, Inndi, le 5 septembre prochain.

Les exposants et autres passagers seront transportés à Québec par un train qui quittera l'extrémité de la voie ferrée voisine du lac St Jean, lundi le 5 septembre, à 11 heures du matin, pour arriver à Québec le même jour, à 11 heures et demie du soir, aux prix suivants, pour aller et retour :

Du Lac St Jean (extrémité de la voie) à Québec, aller et retour, première classe : \$5.00.

Même trajet, aller et retour, seconde classe : \$3.40.
Moitié prix pour les enfants au-dessous de douze ans.

Les billets seront bons (pour le retour) jusqu'au 15 septembre, inclusivement.

Des chars de fret (*box cars*) seront à l'extrémité de la voie pour charger les produits destinés à l'exposition, de 6 heures du matin, samedi, 3 septembre ; à 9 heures du matin, lundi, 5 septembre. L'agent de M. Beemer se chargera de la consignation des *exhibits* et vendra des billets de passage à prix réduit, à l'extrémité de la voie, pour ce train spécial seulement. La consignation gratuite des animaux, produits ou effets ne sera accordée que sur production d'un certificat du curé de la paroisse de l'exposant, attestant que ces *exhibits* sont destinés à l'Exposition Provinciale.

M.M. les Curés sont respectueusement priés d'informer l'agent du Lac Bouchette, le ou avant le 29

août, du nombre probable des exposants, et autres passagers de leurs paroisses respectives pour le train du 5 septembre, et aussi du poids approximatif des objets destinés à l'Exposition.

Par permission spéciale, les *exhibits* venant du Lac St-Jean seront reçus sur le terrain de l'Exposition jusqu'à mardi midi, le 6 septembre.

L'Hon. M. McShane, ministre de l'agriculture et des Travaux Publics, à la Rivière-Ouelle.—Sur l'invitation de l'Hon. M. Gagnon, Secrétaire-Provincial, l'Hon. M. McShane et Madame McShane sont allés samedi après-midi, par l'Intercolonial, passer le dimanche chez lui, à sa résidence de la Rivière Ouelle.

Dimanche, l'Hon. Ministre de l'agriculture et son épouse ont assisté à la grand'messe de l'église paroissiale. Le même soir un dîner fut donné en leur honneur par le Secrétaire-Provincial et Madame Gagnon. Pendant le dîner la fanfare de St Paschal exécuta plusieurs morceaux de musique. Dans le cours de la soirée, il y eut feu d'artifice et l'envoi de quatre ballons. Grand nombre d'amis de l'Hon. M. Gagnon assistaient à cette démonstration en l'honneur de l'Hon. Ministre de l'agriculture.

Lundi, l'Hon. M. Gagnon et Madame Gagnon accompagnaient jusqu'à la Station de Ste-Anne leurs visiteurs au retour pour Québec.

L'Hon. M. McShane a fait l'acquisition, pour son usage personnel, d'un magnifique cheval élevé sur la ferme modèle même du Collège Ste-Anne.

Soirée musicale et dramatique à l'Islet.—Dimanche dernier, nous assistions à une soirée musicale et dramatique sous le patronage du Rév. M. Bacon, curé de la paroisse, et donnée par les Dames de l'Islet désireuses de contribuer à une bonne œuvre.

Disons d'abord que le concours des paroissiens de l'Islet ne leur a pas manqué, car ils ont assisté en grand nombre à cette soirée qui a été un véritable succès.

Une grande pièce tragique en trois actes: "Marie ou la Grâce de Dieu," a vivement intéressé les spectateurs, tant l'exécution de ce drame difficile à interpréter a été bien réussie. Les dames Z. Pouliot, A. Drolet, les demoiselles Z. Giasson, E. Casgrain, Marie Fortin, G. Dion, J. Dion, C. Hogan, M. Cloutier, L. Fortin, L. Pouliot, E. Giasson, M.-X. Casgrain et A. Fortin, se sont acquittées de leur rôle à perfection, aux applaudissements des assistants à qui l'on ne reprochera pas de s'être laissés attendrir jusqu'aux larmes, les scènes émouvantes qui se déroulaient presque successivement sous leurs yeux étant si propres à les émouvoir.

Une chanson comique: "C'est ma fille," est venue ramener la gaieté, grâce à Mlle G. Dion qui s'est montrée autant comique que tragédienne dans son rôle de "Marie;" aussi a-t-elle été vivement applaudie et rappelée.

La partie musicale, d'un beau choix de musique et de chants, par Mme Z. Pouliot et les Dlls Giasson, Hogan et G. Dion, a été admirablement remplie. La "Marche céleste," accompagnée par les Dlls Giasson et Hogan, à laquelle prenaient part une vingtaine de jeunes filles vêtues de blanc, portant des ailes et ayant chacune une couronne en mains, figuraient réellement une *marche céleste*. Le chant en chœur a été magnifique.

La salle de l'Académie commerciale des Frères avait été mise généreusement à la disposition des dames pour cette soirée, et un magnifique piano prêté par Mme Vve Hogan.

Les dames et demoiselles de l'Islet ont droit d'être fières de leurs succès et de la recette qu'elles ont réalisée dans le but de contribuer à une bonne œuvre. Nous savions d'avance que quand il s'agit de l'ornementation de leur belle église et de la chapelle du Convent, les sacrifices de temps ne leur coûtaient pas à la confection d'objets pour les bazars; mais elles ont appris, dimanche soir, par expérience, qu'elles pouvaient aussi fructueusement utiliser leurs connaissances musicales et leurs aptitudes pour le drame instructif et à la fois amusant, dans le but de contribuer à offrir de nouveaux ornements à leur église et au couvent auquel elles sont si attachées, y ayant pris là leur première éducation.

Nécrologie.

Le Rév. M. F. X. Delage, Ancien Curé de l'Islet.

Mercredi, le 17 août, les paroissiens de l'Islet, et ceux St Cyrile et de St-Eugène dont il a été le fondateur, rendaient le dernier devoir de la sépulture à leur ancien curé, le Rév. M. F. X. Delage décédé à l'Islet le 12 du courant.

Ce vénérable prêtre comptait 59 années de prêtrise. Il naquit au Cap Santé, le 20 décembre 1805 et fut ordonné prêtre le 6 juillet 1828. D'abord vicaire à Kamouraska jusqu'en 1832, puis à l'Islet où il occupa les mêmes fonctions pendant un an seulement. En 1833, il fut nommé curé de l'Islet. Il résigna sa charge de curé en 1882, et il fut remplacé par le Rév. M. Bacon.

Son Eminence le Cardinal Taschereau, Nos Seigneurs Antoine Racine évêque de Sherbrooke, Dominique Racine évêque de Chicoutimi, et plus de soixante prêtres assistaient aux funérailles. La levée du corps a été faite par Sa Grandeur Mgr Ant. Racine.

Son Eminence le Cardinal célébra le service funéraire accompagné des Révérends MM. F. X. Delage et E. Frenette, neveux du défunt, comme diacre et sous diacre, et du Rév. M. N. T. Hébert, comme assistant. Son Eminence le Cardinal prononça en quelques mots l'éloge du défunt. Il prit pour texte: *Bonus pastor dat animam suam pro ovibus suis*.

"Ce peu de mots, dit Son Eminence, renferme toute la vie de celui dont nous déplorons la mort. Sur 85 ans, il en a consacré 50 au ministère dans cette paroisse. En voyant ce peuple nombreux réuni ici, on sent tout le regret que vous ressentez de cette mort. Tout ici vous rappelle le souvenir du défunt. Il a visité vos maisons pour y administrer les sacrements. Dans ce temple même tout vous rappelle son souvenir; les fonts baptismaux où il vous a presque tous régénérés; cette chaire d'où il vous a distribué le pain de la parole; le confessionnal où il vous a réconciliés avec Dieu; la table de communion où il vous a donné le pain Eucharistique, où il a uni dans le mariage un grand nombre d'entre vous; l'autel où il a offert le St-Sacrifice pour vous.

"Bientôt son corps reposera sous le pavé de ce sanctuaire d'où il parlera à votre souvenir. De là il

vous dira que vous devez travailler à votre salut; c'est ainsi que vous montrerez reconnaissants à son égard : que vous voulez marcher à sa suite en suivant son exemple. Si vous êtes fidèles à ces conseils, viendra le jour où vous serez appelés à rendre compte de votre vie; et si vous êtes fidèles à ces enseignements, vous partagerez sa couronne de gloire."

L'absoute a été chantée par Son Eminence le Cardinal. Après le chant du *Libera*, le corps du défunt fut déposé dans la nef de l'église sous le prie-Dieu à côté de l'épître, place qu'il avait lui-même choisie comme le lieu de sa sépulture.

Le souvenir de ce prêtre qui laisse dans sa paroisse des monuments impérissables de son zèle ardent, restera longtemps gravé dans la mémoire des paroissiens de l'Islet.

Le Rév. M. Delège fut dévoué à l'éducation de la jeunesse. Il en donna des preuves manifestes en plusieurs occasions. En 1853, il fonda l'Académie commerciale sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes, qui jouit d'une grande réputation comme maison d'enseignement, où l'on sait allier même l'enseignement de l'agriculture à l'égard des jeunes gens qui dans leurs moments de congé et même de récréations quotidiennes se sentent le goût du jardinage.

C'est encore le Rév. M. Delège qui fonda le couvent confié aux Sœurs du Bon Pasteur.

M. Delège, ami dévoué de la classe agricole, est le fondateur des paroisses de St-Cyrille et de St Eugène, ayant largement contribué à aider, par des secours de toutes sortes, de nombreux colons à opérer les premiers défrichements et a contribué également à la construction des deux églises de ces paroisses. Il peut aussi être considéré à bon droit comme l'un des fondateurs du Lac St-Jean, avec le Rév. M. N. T. Hébert et le regretté M. Frs Pilote auxquels le pays est si redevable pour leur dévouement à la cause agricole et de la colonisation.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DU BLÉ.

Engrais et amendements.—Les blés étant une plante très épuisante, même la plus épuisante, de toutes celles que nous cultivons en plein champ; ses meilleurs produits sont obtenus sur des terrains riches. Cependant le blé ne doit pas être semé sur des fumures récentes, car le contact du fumier avec le blé nuirait considérablement à sa production, et en général il donnerait beaucoup de paille mais peu de grains.

Le meilleur moyen de satisfaire aux exigences du blé, est donc de le cultiver sur un terrain naturellement riche ou qui a été enrichi par les fumiers mis dans les récoltes précédentes. Ainsi le blé donnera de bons produits après une récolte de pommes de terre qui a reçu une forte fumure.

Pour connaître quel est l'engrais le plus convenable à la culture du blé, nous devons d'abord étudier la composition de ce grain. Or en analysant le blé, nous trouvons que ses cendres contiennent beaucoup de silice qui sert à former sa paille, avec un peu de potasse puis de l'acide phosphorique, de la chaux, etc. Par conséquent, pour donner au blé toute la nourriture qu'il exige il faut lui procurer des engrais riches

en silice, en phosphate, en potasse et en chaux. Le fumier d'étable contient la plupart de ces principes: les pailles qui ont servi de litière aux animaux, fournissent la silice et la potasse; les grains et l'herbe qui ont servi de nourriture contiennent surtout ces phosphates. Cependant il est bon de remarquer que les phosphates contenus dans l'herbe absorbée par les vaches passe dans leur lait et qu'ainsi les engrais d'étable qui en proviennent sont toujours pauvres en phosphates. Il n'y a que le fumier de cheval qui soit riche en phosphate, et malheureusement ces fumiers sont toujours en très petite quantité.

Maintenant, il ne faut pas oublier qu'on doit semer le blé après une plante qui a reçu la fumure et que cette dernière plante a absorbé une grande partie du fumier; par conséquent, si la fumure n'a pas été très forte, on peut craindre que le blé vienne à manquer de nourriture. Pour éviter cette faute, les meilleurs agriculteurs fument toujours leur blé directement. Mais comme le fumier d'étable présente certains inconvénients pour le blé, ils emploient d'autres engrais en choisissant ceux qui contiennent en abondance les principes demandés pour le blé. Ils emploieront, par exemple, des cendres lessivées qui sont riches en phosphates, un engrais particulier qu'on appelle superphosphate, du guano, de la colombine pouvant remplacer avantageusement l'engrais qu'une récolte subséquente a enlevé au sol.

De nombreuses expériences ont prouvé que la culture du blé épuise le sol. L'on a reconnu que le grain et la paille de blé réunis ensemble enlèvent au fumier un poids double du leur, c'est-à-dire que cent livres de grains et de paille récoltés enlèvent au sol la valeur de deux cents livres de fumier; par conséquent si sur un arpent nous récoltons douze minots de blé ou 720 livres avec 1500 livres de paille, le poids total de notre récolte sera de 2,220 livres. Cette récolte aura donc enlevé à la terre la valeur de 4,440 livres de fumier. On comprend alors que si l'on continuait à semer du blé pendant plusieurs années sans fumer, la terre deviendrait très pauvre.

Choix de la semence.—On doit choisir pour la semence, le meilleur et le plus pur blé, de quelque espèce que ce soit. Quand il est sec, beau, pesant, point altéré, ni moucheté, ni ridé, qu'il est sonnante lorsqu'on le fait sauter dans la main, qu'il est ferme sous la dent lorsqu'on le casse, et que la farine en est blanche, il y a tout lieu d'espérer en le semant. La parfaite maturité du blé se connaît à la couleur, après qu'il a sué; il doit être d'un gris blanchâtre et rond. Lorsqu'il casse sous la dent; il est mûr et sec; s'il obéit sous la dent, c'est une marque qu'il est encore humide.

Les cultivateurs soucieux d'avoir de belles semences et de beaux grains, destinent pour cela quelque endroit où ils voient qu'il y a le plus beau blé; ils le visitent souvent avant la récolte, pour en ôter les épis dont le grain est altéré, l'ivraie et les mauvaises herbes, et n'y laissent que les épis, beaux, forts et bien garnis: après la récolte, ils en font autant sur leurs gerbes, en ôtant tous les épis maigres ou défectueux, en sorte qu'il leur en reste moins, mais c'est du plus pur choix; ils renouvellent ces soins tous les ans, et par là il sont toujours de bonnes semences et de beaux grains.

Les blés qu'on destine pour semence doivent être entretenus forts nets, secs et sans mélange d'aucun autre grain.

Une graine qui n'a pas parfaitement mûri, peut être semée et produire une plante; mais comme elle n'a pas reçue toute la nourriture qu'il lui fallait, elle est excessivement faible et ne produit que des plantes également faibles. C'est une remarque générale que les végétaux provenant de graines non mûres poussent plus lentement, restent plus courts et ne donnent qu'un faible produit, enfin qu'ils dégénèrent. Pour prévenir cette perte, on ne doit semer que des graines parfaitement mûres.

Age du blé de semence.—L'âge des grains de blé destinés à la semence influe beaucoup sur le succès de la culture. Il est probablement reconnu qu'une graine vieille ne réussit pas aussi bien qu'une jeune, et cela se comprend facilement. En vieillissant, la graine perd beaucoup de son eau naturelle et elle se dessèche à l'excès. Si l'on sème cette graine, il faut qu'elle reprenne l'eau perdue avant de pouvoir germer: ce qui perd un certain temps. Dans une vieille graine, le germe est toujours très faible et souvent il meurt avant de parvenir à la lumière. On doit donc rejeter ces graines vieilles et n'employer pour semence que celles que nous avons obtenues par la dernière récolte.

Quelques cultivateurs engrangent leur blé, le laissent suer en paille pendant plusieurs mois, et le battent ensuite pour ensemer leurs terres; mais quand on se sert du blé de l'année pour la semence, et qu'il a été plusieurs mois dans la paille, la semence en est moins pure et moins bonne; elle ne donne fort souvent que des grains noirs et niellés, surtout dans les terres froides et humides; il vaut beaucoup mieux, incontinent après la récolte, battre le blé le plus mûr et le plus beau, le mettre aussitôt au grenier et l'y entasser, pour qu'il sue plus vite: cette sueur emporte certains esprits de chaleur et d'humidité qui sont comme les excréments du blé nouveau: la semence en est moins sujette à la nielle.

Il arrive parfois que la dernière récolte de blé est mauvaise, que les grains sont mal nourris, ou qu'une disette oblige le cultivateur de consommer toute la récolte de blé pour l'usage de la ferme. Dans ces conditions, il peut être forcé de prendre pour sa semence du blé plus vieux. Voici à ce sujet quelques remarques: Supposant un tas de blé conservé convenablement, c'est-à-dire étendu en couche mince dans un grenier à l'abri de la lumière et des mauvais temps, dans un local ni trop sec ni trop humide, si ce blé est de bonne qualité il germera complètement dans le sol un an après sa récolte. Tous les grains germeront encore après deux ans de leur récolte, mais la germination sera un peu tardive; le quart des grains ne germera pas du tout trois ans après la récolte, et plus de la moitié des grains ne germeront pas du tout après la quatrième année de leur récolte.

D'ailleurs voici un moyen de s'assurer de la faculté germinative du blé destiné à la semence: On prend une soucoupe dans laquelle on met un doigt d'épaisseur d'eau tiède, on dépose un morceau de drap dans cette soucoupe, et sur ce drap on place un certain nombre de grains à essayer, disons cent grains; on les recouvre d'un second morceau de drap, et on place la soucoupe dans un lieu où l'eau se tient toujours tiède;

puis on remplit de temps en temps la soucoupe avec de l'eau tiède afin d'entretenir une humidité constante. Au bout de quelques jours les grains, s'ils sont bons, commencent à germer; on laisse faire pendant cinq à six jours, et dans cet espace de temps les bons grains ont germé et les mauvais sont atteints de moisissure. Si les grains sont de bonne qualité, tous ceux mis dans la soucoupe auront germé; mais si les grains sont trop vieux ou qu'ils ne soient pas suffisamment mûrs, on en comptera 30, 40 ou 50 qui ne sont pas germés. Alors si on est obligé d'employer ce blé pour semence, il faudra augmenter la quantité par arpent, en proportion des grains qui n'ont pas leur faculté germinative.

Changement du blé de semence.—Il est encore nécessaire de changer de temps en temps le blé de semence, afin que le blé ne dégénère point. Quelque beau, net et bien choisi que puissent être le grain que l'on cultive soi-même, quand on emblave la terre sans le changer, l'expérience apprend que la terre se fatigue et que le grain y dégénère; le blé le plus pur dégénère même dans les terres les plus fortes: c'est pourquoi il faut, pour ainsi dire, les réveiller par la nouveauté du grain, et tous ceux qui sont un peu entendus dans l'agriculture en changent tous les trois ou quatre ans, particulièrement pour le blé.

Mais ce n'est pas changer de semences, que de prendre du blé qui aura été récolté dans les environs; il faut qu'il ait été produit à une distance éloignée. On doit même prendre garde qu'il vienne de terres plus maigres que celles où on veut le semer; afin que, trouvant dans le nouveau fonds plus de substance qu'il n'en avait dans l'ancien, il y fasse des productions plus nombreuses et plus fortes. En général, on ne court jamais aucun risque de prendre pour semence provenus d'un sol plus maigre que celui où on doit semer; le grain y gagne beaucoup: il perdrait au contraire de même, si d'un sol riche on le transportait dans un sol maigre; il y dégénérerait.

Préparations des semences.—Avant de semer le blé, nous devons lui faire subir deux préparations principales que nous appelons le *nettoyage* et le *chaulage*.

Il est extrêmement important de n'employer pour semence que les grains bien pleins, bien nourris, bien conformés, ayant une écorce bien lisse. C'est du choix de la graine que dépend en grande partie le succès en agriculture; nous aurons beau labourer, herser, rouler, améliorer, nettoyer les sols de la meilleure manière possible, si nos graines sont mauvaises les récoltes s'en ressentiront grandement.

Le nettoyage a pour but de faire disparaître toutes les graines de mauvaise qualité et toutes les graines étrangères. Pour cela, on commence à passer le blé au crible; mais le criblage ne suffit pas, il reste toujours de mauvaises graines et des semences de mauvaises herbes.

Un grand nombre de cultivateurs prennent la peine de triller leurs grains à la main: c'est une opération très longue, mais en même temps elle fait voir que l'on apprécie la nécessité de bien choisir les grains de semence.

Pour rendre l'opération du nettoyage des grains plus rapide, il a été inventé des cribles particuliers appelés cribles cylindriques. C'est tout simplement un cylindre en fil de fer posé presque horizontale-

ment sur un bâti en bois; le haut du cylindre est un peu plus élevé que le bas. A la partie supérieure du cylindre, les fils sont très rapprochés les uns des autres, puis ils vont toujours en s'élargissant à mesure qu'ils approchent de l'autre extrémité. Une manivelle fait tourner ce cylindre et une trémie fait tomber le grain à l'intérieur du cylindre. Il n'y a que les petits grains qui passent à travers les premiers fils de de fer, puis les grains moyens passent un peu plus loin, et les plus gros ne passent qu'à la fin. Le dessous du cylindre est divisé en trois compartiments, de manière à séparer trois sortes différentes de grains, et on choisit celui qui convient le mieux pour la semence. Ce sont ordinairement le deuxième, car le premier est composé à peu près de grains mal conformés. Un jeune homme peut triller ainsi sept minots de grains à l'heure.

Quand le trillage se fait à la main, il n'y a que le blé qu'on trille et les autres grains sont généralement très sales: mais avec le crible cylindrique, tous les grains peuvent être trillés.

Le *chaulage* est une opération par laquelle on soumet les grains de semence à l'action brûlante de la chaux dans le but de détruire le germe de certaines maladies qui s'attaquent au blé. Nous savons tous que le charbon et la carie détruisent complètement les grains atteints par ces maladies qui sont produites par des champignons très petits qui s'attachent au blé et qui se nourrissent de sa substance. Le chaulage détruit ces champignons et préserve des maladies. En parlant des maladies du blé, nous aurons occasion de dire comment se fait le chaulage.—(A suivre.)

L'industrie laitière à l'Exposition Provinciale de Québec.

Pour donner à nos lecteurs une idée de l'esprit pratique qui préside à l'organisation de notre prochaine Exposition provinciale, nous nous permettrons de leur fournir les renseignements suivants:

Tout le monde comprend que si les arts industriels méritent d'être encouragés, c'est surtout en tant qu'ils servent à utiliser les ressources naturelles du pays ou qu'ils sont au service et à la portée de ceux qui exploitent le sol de la patrie. A ce point de vue, tout ce qui intéresse l'agriculture ne pouvait être négligé par le comité de l'Exposition qui compte parmi ses membres des agronomes distingués comme l'Hon. M. Joly, M. S. Lesage, M. J. I. Tarte, etc., et dont le secrétaire général, M. Geo. Leclère, est depuis vingt-cinq ans l'un des officiers du Conseil de l'agriculture de la Province de Québec.

Ce ne sont certainement pas les cultivateurs qui auront à se plaindre qu'on ait négligé leurs intérêts supérieurs dans la présente exposition: nous en voulons donner pour preuve le fait que jamais, à aucune exposition antérieure dans le pays, l'agriculture pratique n'a reçue un encouragement officiel comme celui qu'elle aura à Québec, en septembre prochain. Sans parler de l'exposition des chevaux, des bêtes à cornes, des volailles, des machines aratoires qui va surpasser tout ce qui s'est vu dans le pays, le département de l'industrie laitière a spécialement attiré l'attention du comité.

Sous la surveillance de M. A. E. Barnard, directeur de l'agriculture, des travaux considérables ont été faits sur le terrain de l'Exposition; une organisation des plus ingénieuses est à se compléter pour donner aux cultivateurs une démonstration immédiate et frappante des avantages de certains procédés nouveaux; en un mot tout se fait pour frapper les sens et donner une leçon profitable sous les yeux mêmes des visiteurs.

Comme attractions spéciales et recommandables à quiconque s'intéresse aux progrès agricoles, nous mentionnerons ce qui suit:

Deux silos, un d'après le système Goffard et l'autre d'après celui de Ery.

Une étable modèle, avec préparation économique de la nourriture du bétail en hiver, caves à fumier, etc.

Une glacière modèle avec réfrigérant.

Fabrication du beurre, en petit et en grand.

Centrifuges en opération.

Exposition des meilleurs modèles d'appareils pour beurreries et fromageries.

Concours de vaches laitières de différentes races etc., etc.

Les inspecteurs de beurreries et de fromageries seront présents à toutes les expériences et donneront au public tous les renseignements voulus.—*Le Canadien*.

L'horticulture à l'Exposition Provinciale de Québec.

Voici ce que dit notre confrère du *Journal d'agriculture illustré*. M. J. C. Chapais, à l'occasion de l'exposition des produits horticoles qui ne devra pas manquer d'attirer l'attention des cultivateurs qui ont intérêt à tirer parti de cette exploitation offrant des avantages non-seulement pour la ferme, mais aussi un revenu pécuniaire qu'ils pourraient réaliser par la vente des produits du verger et du jardinage:

« Le département d'horticulture a reçu l'attention toute spéciale du Comité permanent de l'Exposition Provinciale de Québec. Il est important que les cultivateurs qui visiteront l'Exposition puissent se renseigner exactement sur les variétés de fruits, de légumes qui conviennent les mieux aux parties les plus froides de la Province. Nous avons une Société d'horticulture qui est parfaitement en état de nous donner des renseignements, c'est celle du comté de l'Islet, et nous espérons qu'elle unira ses efforts à la Société d'horticulture de Québec, pour que le département d'horticulture soit complet.»

Nous partageons le désir de notre confrère M. Chapais, à l'occasion de l'exposition des produits horticoles du comté de l'Islet; mais une visite que nous avons faite dimanche dernier dans les différents jardins de la paroisse même de l'Islet; nous fait craindre que les horticulteurs en renommée que compte cette paroisse, entre autres: M. le Curé Bacon, le Rév. Frère Chrysostôme, MM. Eugène Casgrain, le Dr N. Dion, le Dr Lavoie, B. Pouliot, Jules Casgrain et autres, ne puissent exposer tous les produits du verger et du jardinage dont un grand nombre n'auront pas encore atteint un degré de maturité suffisant pour figurer avec avantage à l'Exposition, notamment pour quelques qualités de prunes et les raisins qui promettent

une abondante et belle récolte. M. le Dr Dion, qui excelle particulièrement dans la culture du tabac, eut pu obtenir certainement un premier prix pour cette plante qu'il lui sera impossible de préparer pour l'Exposition du 5 septembre, qui est une date trop avancée pour nos localités.

Dans tous les cas, nous espérons que notre entreprenant pépiniériste Canadien, M. Auguste Dupuis, ainsi que les nombreux horticulteurs que compte la Société d'horticulture du comté de l'Islet, se feront un devoir d'envoyer à cette Exposition tous les produits horticoles qui pourraient y figurer avec avantage.

Le soin à donner aux poulains.

Bien peu de cultivateurs qui élèvent des chevaux sur la ferme se font une juste idée des soins et de l'attention que les jeunes poulains requièrent avant d'avoir acquis leur entier développement, qu'ils soient rompus aux différents travaux de la ferme et formés pour la route. Un cheval qui a atteint ce degré de perfection peut bien avoir à souffrir pour un temps du manque de soins et de mauvais traitements; mais vient-il à changer de propriétaire plus soigneux et moins dur, il sera vite regagné ce qu'il avait perdu. Le poulain, au contraire, qui subit un arrêt par le manque de soins suffisants et les mauvais traitements, s'en ressentira toute sa vie; sa croissance sera retardée, il sera difficile à conduire au point qu'il deviendra impossible parfois d'en tirer avantageusement parti pour les différents travaux de la ferme et pour les voyages.

Un grand nombre de poulains sont rabougris et chétifs, au moment même de leur naissance, la mère n'ayant pas reçue une nourriture convenable pendant le temps de la gestation; le même résultat fâcheux se produit après la naissance du poulain, si l'on n'apporte pas à la nourriture de la mère toute l'attention convenable quant à la qualité et à la quantité de nourriture qu'il est nécessaire de lui donner pendant qu'elle allaite son poulain. Une jument qui nourrit son poulain, doit recevoir le double de nourriture qu'elle recevait auparavant. La jument et son poulain éprouvent parfois des torts considérables lorsque la sécheresse se fait sentir en été et que ces animaux sont au pâturage. Quelque soit la bonne qualité du foin qu'ils ont à leur disposition lorsqu'ils sont au pâturage, on doit leur donner journellement du grain. On doit porter le poulain à manger de l'avoine le plus tôt possible. Quelques éleveurs, à titre d'essai, se sont contentés de laisser une jument et son poulain dans un pâturage sans leur donner de grains; d'autres au contraire leur donnaient également une certaine quantité de grains, et ils se sont trouvés mieux du dernier moyen d'alimentation. Si tel est le cas lorsque les pâturages sont abondants, combien n'est-il pas nécessaire de leur donner du grain quand les prairies sont desséchées par suite d'une longue sécheresse. Les poulains les plus prometteurs qui séjourneraient pendant un mois dans des prairies ainsi dénudées s'épuiseraient vite sans espoir de les rétablir.

Une autre pratique tout-à-fait désavantageuse aux poulains, c'est de les laisser au pâturage tard dans la saison de l'automne. Il arrive parfois que nous avons

de belles journées à l'automne, mais le plus souvent la saison du beau au mauvais temps est variable; les gelées fréquentes enlèvent aux plantes leurs qualités nutritives et rendent les pâturages pauvres. Ajoutez à cela que les nuits froides sont tout à fait défavorables aux poulains, en ce qu'il leur faut une plus grande quantité de nourriture pour les maintenir en état de chaleur convenable; il vaut donc mieux les tenir dans une stable à l'écurie dès que les froids se font sentir. Un poulain doit être tenu à l'écurie tout le temps de son premier hivernement. C'est à cet âge que les poulains demandent les plus grands soins et qu'on doit avoir une très grande douceur à leur égard; en agissant ainsi ils seront plus faciles à dompter quand le temps en sera arrivé de les soumettre à cette opération.

Il y a trop de précautions à prendre, nous diront nombre de cultivateurs. C'est vrai, l'élevage des poulains exige beaucoup de soins et de précautions, pour en tirer avantageusement parti; mais si vous ne pouvez vous y astreindre il vaut mieux abandonner l'élevage des poulains, car ce qui mérite d'être fait doit être bien fait. Cette manière d'agir a sa raison d'être à l'égard du bétail en général et plus particulièrement à l'égard des chevaux auxquels nous pouvons donner une grande valeur si leur élevage a été fait avec le plus grand soin.

Choses et autres.

Exhibition agricole et industrielle de la Société d'agriculture du comté de Témiscouata.—L'exhibition d'animaux, produits agricoles et de manufacture domestique, sous la direction de cette Société, aura lieu dans la paroisse de St-Arsène, mardi, le 27 septembre prochain.

Exhibition agricole et de manufacture domestique de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska.—Cette exhibition d'animaux, produits agricoles et de manufacture domestique aura lieu à St-Paschal, mardi, le 4 octobre prochain.

☞ Nous invitons, avec instance, les Secrétaires de nos sociétés d'agriculture de nous faire connaître, par carte-poste ou autrement, la date du jour où se tiendra leur exposition ainsi que le nom de la paroisse où elle aura lieu, et nous nous ferons un devoir de l'annoncer gratuitement dans la *Gazette des Campagnes*.

Les concours, sous la direction des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles constituent sans contredit un enseignement théorique et pratique. Les cultivateurs jugent par eux-mêmes, et ils se rendent ainsi compte des résultats obtenus; ces résultats, ils cherchent aussi plus tard à les obtenir: de là naît l'émulation, de là proviennent les améliorations sensibles constatées dans les comtés où les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles fonctionnent avec intelligence. Oui, ces associations sont appelées à rendre de très grands services, surtout quand elles ont à leur tête des hommes de cœur, de dévouement et d'étude, des hommes qui ne reculent jamais et qui restent constamment sur la brèche, au milieu de contrariétés de toutes sortes, et au prix de grands sacrifices, tant qu'ils trouvent du bien à faire.

Dans certains comtés, comme nous avons eu parfois occasion de le constater avec plaisir dans la *Gazette des Campagnes*, les concours agricoles et horticoles de comté, prennent de très larges proportions. C'est ainsi que les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles, et les sociétés d'horticulture trop rares cependant, amèneront le progrès dans nos campagnes. Tous les cultivateurs n'ont pas la possibilité d'assister à nos grandes expositions provinciales comme celle qui doit avoir lieu dans quelques jours à Québec, et qui promet d'intéresser les cultivateurs qui auront l'occasion d'y exposer leurs produits ou de la visiter; toutefois, sur tous les points de la Province de Québec si essentiellement agricole, il est nécessaire d'exciter l'émulation, de porter l'attention de la masse des cultivateurs qui n'est jamais ingrate et qui compense toujours grandement

les sacrifices que l'on sait s'imposer en sa faveur, pour peu qu'ils sachent eux-mêmes apprécier la noblesse de leur vocation agricole qui commande l'estime et la considération de tous, puisqu'ils sont les nourriciers du pays.

On se plaint que nos sociétés d'agriculture ne produisent pas tout l'effet désirable comparativement aux sommes d'argent dont elles disposent de la part de nos gouvernants. Jusqu'à un certain point, ce reproche peut être mérité de la part de quelques sociétés d'agriculture; mais il ne s'en suit pas de là qu'elles doivent entièrement disparaître pour faire place à d'autres institutions agricoles. Il suffit d'amener au devoir les sociétés récalcitrantes. Avec le temps, l'enseignement agricole aidant, les indifférents se feront rares; nous n'aurons plus le triste spectacle de voir ceux qui doivent être véritablement intéressés à promouvoir le progrès agricole au milieu d'eux, mettre des bois dans les roues, sous le plus futile prétexte, donnant place à routine si préjudiciable aux intérêts de notre agriculture.

Ces considérations nous amènent à former des vœux pour que les associations agricoles actuellement en existence: cercles agricoles, sociétés d'agriculture et d'horticulture, les écoles d'agriculture et les journaux d'agriculture que nous possédons soient de plus en plus encouragés et que le nombre en soit encore plus considérable. Tous, cultivateurs, marchands, hommes de professions et industriels, nous devons encourager l'agriculture qui assure l'alimentation de toutes les classes de la Société; l'agriculture qui fournit les matières premières de l'industrie et qui par conséquent alimente le commerce. C'est pour cette raison qu'à l'égard de notre prochaine Exposition Provinciale la part a été faite large à l'agriculture; c'est pour cela qu'à l'égard de cette Exposition l'esprit de clocher est complètement étranger pour lui assurer un succès complet: c'est ainsi que l'Exposition Provinciale de Québec recevra le concours généreux et impressé des Districts de Montréal, St-Hyacinthe, Trois-Rivières et des Cantons de l'Est, en y ajoutant celui du Lac St-Jean qui a intérêt à se faire connaître puisqu'il y a là un vaste champ ouvert aux exploitations agricoles, industrielles et manufacturières. Il doit en être ainsi à l'égard de nos expositions agricoles de comté, de paroisse à paroisse: toutes doivent prendre part aux grandes manifestations agricoles qui créent l'émulation parmi nous et par là doivent nous conduire sûrement dans la voie du progrès agricole.

Nous ne saurions donc trop encourager les cultivateurs à faire partie des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles, et à prendre une part active dans les expositions qui se font sous le contrôle et la direction de ces sociétés; à marcher, enfin, sous la bannière de cette bonne agriculture qui n'est jamais injuste et qui rend avec générosité tout ce qu'on lui prête.

L'industrie laitière dans le comté de Chicoutimi.—Le bas du comté de Chicoutimi a exporté l'autre jour 63,200 livres de fromage fait dans le mois de juillet; vendu à 9½ cts la livre, ce fromage nous donne une valeur de 6,479 piastres.

La beurrerie de Laterrière a produit pour \$1500 piastres de beurre, ce qui fait en tout 7,979 piastres.

Nous n'avons pas de données exactes sur les deux beurreries et les fromageries du Lac St-Jean, mais nous croyons qu'elles ont produit une somme de près de 5000 piastres.

L'industrie laitière aurait donc rapporté au comté de Chicoutimi, dans le mois de juillet seulement, une somme totale de 12,979 piastres.

Voici maintenant un état de la quantité du fromage fabriqué dans chaque paroisse du bas du Comté:

St-Alexis:	livres
Fromagerie de M. Gauthier.....	6400
" M. Charlot.....	6000
St-Alphonse:	
Fromagerie de M. Paradis.....	9000
" M. Côté.....	7000
Chicoutimi:	
Fromagerie du Rang St-Joseph.....	9000
" de M. Chs Tremblay.....	6400
" de M. P.-A. Guay.....	6400
N-D. de Laterrière:	
Fromagerie de M. Tremblay.....	7000
Beurrerie de M. Couture.....	8000
St-Dominique:	
Fromagerie de M. J. Brassard.....	8000
St-Anne:	
Fromagerie de Ste-Anne.....	3000

Tous les mois nous ferons une revue analogue sur le même sujet.—*Le Progrès du Saguenay.*

Jouissez de la vie.

Quel admirable monde que celui où nous vivons. La nature nous donne la grandeur des montagnes, les vallons et les océans, et mille sources de jouissance. Nous ne pouvons rien désirer de mieux quand nous sommes en santé parfaite. Mais combien de fois la plupart se sont-ils découragés, affaiblis et harassés par la maladie, quand il n'y a aucune occasion pour ce sentiment, comme tous ceux qui souffrent de cet état peuvent s'en procurer la preuve, avec la *Fleur d'août de Green* qui les débarrassera de tout malaise, et les mettra comme s'ils venaient de naître.

La dyspepsie et la maladie du foie sont les causes directes de soixante-quinze par cent des maladies comme les affections bilieuses, l'indigestion, le mal de tête, la constipation, la prostration nerveuse, les vertiges, la palpitation du cœur, et autre décourageants symptômes. Trois doses de *Fleur d'août* en démontreront les merveilleux effets. Bouteilles d'échantillon 10 cents. Essayez.

RECETTES

Moyen d'arrêter le saignement de nez.

Le meilleur moyen d'arrêter le saignement de nez est d'appliquer de l'eau froide sur le cou et à la figure. Tenez une éponge saturée d'eau sur les narines, et si vous ne réussissez pas à arrêter le sang, prenez un morceau d'alun que vous ferez dissoudre dans un peu d'eau, puis aspirez fortement des narines. Tenez-vous la tête un peu en arrière et ayez soin de ne pas vous moucher.

Moyen d'attendrir les jambons les plus vieux et les plus durs.

Enveloppez votre jambon dans un morceau de toile et entourez-le dans un endroit qui ne soit ni trop humide ni trop sec. La fosse ne doit pas être profonde; il suffit que le jambon soit entièrement recouvert d'un demi-pied de terre environ. Déterrez le jambon au bout d'une heure. Vous pouvez être assuré que la chair sera tendre sans être cassante ou molasse.

Manière de conserver pendant longtemps la volaille et le gibier.

Cette méthode consiste à placer les pièces que l'on veut conserver dans un tas de blé ou d'avoine, sans aucune autre préparation; mais on réussit mieux en ouvrant chaque pièce et en la vidant. On ôte aux oiseaux jusqu'à jabot, mais on les laisse dans leur plume ainsi que les lièvres dans leur poil. On les remplit ensuite de blé et, après les avoir reconus, on les place au milieu d'un tas de grain, de manière qu'ils en soient entièrement recouverts. On dit que l'on peut garder ainsi de la volaille dans un état parfait de conservation.

CANADA,	}	COUR SUPERIEURE,
PROVINCE DE QUEBEC,		District de Kamouraska.
No. 893.		
DAME HELCIA ROY, épouse commune en biens de Clément Phaucas dit Raymond, ci-devant de la paroisse de Notre-Dame de Lac, dans le dit District, et maintenant de Salmon Falls, de New-Hampshire, l'un des Etats Unis d'Amérique, dûment autorisé à ester en justice.		
		Demanderesse,
		vs
Le dit CLÉMENT PHAUCAS DIT RAYMOND,		
		Défendeur.
Une action en séparation de biens a été intentée ce jour par la dite Demanderesse contre le dit Défendeur.		
		ALE. DIONNE,
		Procureur de la Demanderesse.
Fraserville, 9 mars 1887.		

**Compagnie d'Assurance Mutuelle contre
le feu des comtés de Rimouski, Té-
miscouata et Kamouraska.**

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné à tous les membres de cette Compagnie que: En vertu d'un règlement passé par les Directeurs de la susdite Compagnie, à une assemblée tenue au lieu ordinaire des séances, le seizième jour du mois d'août courant (1887), il a été imposé une taxe ou répartition sur tous les billets de dépôt en force depuis le premier Septembre 1882 jusqu'au 1er Décembre 1886 de vingt par cent (20); sur ceux en force depuis le 1er Décembre 1886 jusqu'au 1er août 1887, de dix par cent (10).

Le paiement de cette répartition est actuellement requis en vertu du dit règlement pour être versé au bureau du Trésorier en la Ville de St-Germain de Rimouski, sous le plus court délai possible.

Par ordre,

F. F. ROULEAU,
Secrétaire.

Rimouski, 19 août 1887.
25 août 1887.—1.

**Encouragez les Manufactures
DE
VOTRE PROVINCE**

Faucheuses, Moissonneuses,
Rateaux à cheval,
Moulins à battre.

A VENDRE

Nous informons les cultivateurs de la paroisse de Ste Anne de la Pocatière et des paroisses environnantes, que nous avons mis en dépôt les instruments plus haut mentionnés, chez M. Georges Anctil qui en aura constamment en vente.

Tous ces instruments sont garantis supérieurs à tous autres, moins compliqués et plus faciles à faire fonctionner.

Ces instruments ont obtenu les premiers prix à l'Exposition de Sherbrooke.

M. MOODY & SON.

Terrebonne, 16 août 1887.
18 août 1887.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887---Arrangement pour la saison d'été---1887

Le et après lundi, 14 juin 1887, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit:

Pour Lévis.....	24.13
Pour Halifax et St-Jean.....	10.37
Pour Lévis.....	11.03
Pour Lévis.....	17.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	17.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	21.35

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surtendant en chef

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 9 juin 1887.

**GRANDE
EXPOSITION PROVINCIALE**

DES
Produits de l'Agriculture, de l'Industrie, de l'Horticulture et des Pêcheries.

SE TIENDRA EN LA

CITÉ DE QUEBEC

DU

5 au 9 SEPTEMBRE

PROCHAIN

\$25,000 OFFERTS EN PRIX

Fromagerie et Beurrerie en opération sur le terrain de l'Exposition.

Amusements et récréations de toutes sortes.

Des excursions et le transport des effets, produits agricoles, etc., se feront à des prix très réduits.

Les entrées pour les animaux seront fermées le 29 Août et pour tout le reste le 3 Septembre.

On obtiendra les informations désirables en s'adressant au Secrétaire à Québec, ou à M. S. C. STEVENSON, No 76, rue Saint-Gabriel, Montréal.

GEO. LECLERE,
Secrétaire, à Québec.
4 août 1887.

H.-G. JOLY,
Président.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,
COCHONS BERKSHIRES,
VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
16, Rue St Jacques, MONTREAL

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

BETAIL A VENDRE,
JERSEY-CANADIEN.

DEUX TAUREAUX JERSEY,
pur-sang, cinq ans, très beaux reproducteurs.

TAUREAUX ET GENISSES DE L'AN DERNIER.

VEAUX DU PRINTEMPS,
TAUREAUX ET GENISSES.

Cochons Yorkchires.

S'adresser à

J. ISRAEL TARTE,
Québec,

Ou **N. TARTE,**

Rivière-au-Pin, P. Q.

23 juin 1887.